# Annonces légales et judiciaires

Par arrêté interministériel du 19 décembre 2023 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021, les annonces légales et judiciaires ont une tarification au caractère en 2024, soit 0,189 euro HT le caractère.
Les annonces de constitutions, cessations, changement de patronyme et modifications ainsi que les procédures collectives (ouverture et fermeture) sont forfaitisées. Les annonces de modifications comportant plusieurs événements sont tarifées au caractère. Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.
Plus d'informations sur https://www.agriculture-dromoise.fr, rubrique publications légales

## DE LA TRAPANELLE

**Groupement Agricole d'Exploitation en Commun**
**au capital de 100 000 euros**
**Siège social : 1583 route des Tiogaux**
**Molières Glandaz**
**26150 SOLAURE EN DIOIS**
**440 609 337 RCS ROMANS SUR ISERE**

### AVIS

Aux termes du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 01.03.2024, les associés ont pris acte de nomination comme gérante de Madame Elsa FRAUD domiciliée 1583 Route des Tiogaux Molières Glandaz 26150 SOLAURE EN DIOIS à compter de ce jour.
Statuts mis à jour en conséquence. Inscription modificative au RCS de ROMANS SUR ISERE

Pour avis
La Gérance

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Valence du 3/6/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière ;
Dénomination sociale : **KEBDANI**
Siège social : 35 RUE DES PEUPLIERS, 26000 VALENCE
Objet social : acquisition de tout immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Kamal KEBDANI demeurant 35 rue des Peupliers, 26000 Valence
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Romans.

La Gérance

## UNION DES VIGNERONS DES CÔTES DU RHÔNE

**Union de Sociétés Coopératives Agricoles**
**à Capital variable**
**Siège social :**
**427 Route de Nyons – 26790 TULETTE**
**SIREN n° 302 558 622**
**N° AGREMENT 14232**
**RCS ROMANS 302 558 622**

### AVIS DE CONVOCATION

Les adhérents de « l'Union des Vignerons des Côtes du Rhône » sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, **le Jeudi 4 juillet 2024 à 9h00**, au Domaine de Galuval 1720 Route de Vaison – 84290 CAIRANNE, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 4 juillet 2023 ;
- Rapport du Conseil d'administration sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023
- Rapport de gestion ;
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus aux membres du Conseil d'administration ;
- Affectation du résultat ;
- Constatation du montant du capital social ;
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions règlementées et visées au Code Rural et approbation desdites conventions ;
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Fixation des indemnités pour activité des membres du Conseil d'administration ;
- Renouvellement du mandat des administrateurs ;
- Pouvoir en vue des formalités ;
- Questions diverses.

Les associés coopérateurs ont la faculté de prendre connaissance au siège social de l'Union des rapports du Conseil de d'administration, de Gestion et des Commissaires aux Comptes ainsi que des comptes annuels et des résolutions proposées.
Tout associé coopérateur est représenté de droit par son Président. A défaut, il peut se faire représenter à cette assemblée par une personne physique déléguée désignée par son organe d'administration.

Tout associé coopérateur ou tout délégué d'un associé coopérateur peut, en cas d'empêchement, se faire représenter à l'assemblée générale par un autre délégué auquel sera donné mandat à cet effet. La personne physique ainsi mandatée ne peut disposer que de deux voix, la sienne comprise.

Le Président du Conseil d'administration

## APPEL À CANDIDATURES SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

**Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime.**

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

**AS 07 24 0085 01 :** superficie totale : 66 a 02 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Exploitation de + de 5 ans. Parcellaire : ALBA-LA-ROMAINE (66 a 02 ca) - '0589 CHE DES MOULINS' : A-1753 - 'LE SERRE' : A-1754-2078. Zonage : A. Occupation : Libre

**AS 26 24 0089 01 :** superficie totale : 58 a 84 ca dont 58 a 84 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : . Bâti : Aucun. Parcellaire : MONTÉLIMAR (58 a 84 ca) - 'LA BERGERIE' : YH-128. Zonage : A. Occupation : Libre

**AS 26 24 0090 01 :** superficie totale : 1 ha 72 a 00 ca. Agri. Bio. : . Bâti : Aucun. Parcellaire : MONTÉLIMAR (1 ha 72 a 00 ca) - 'LA BERGERIE' : YH-127-134. Zonage : A. Occupation : Libre

**AS 07 24 0085 01 :** Cession des DEUX TIERS des parts sociales de la SCEA TRI'CEPS (siège social ALBA-LA-ROMAINE - RCS AUBENAS 820 756 765)

**Ces dossiers sont :**
**EN LIEN INDISSOCIABLE AVEC LES DOSSIERS SUIVANTS :**

## APPEL À CANDIDATURES SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

### pour la location de biens à vocation agricole

**Publication effectuée en application d Article L 141-1,II, 4° du Code rural et de la pêche maritime (intermédiation locative).**

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par intermédiation locative les biens suivants :

**IL 07 24 0002 01 :** superficie totale : 9 ha 44 a 02 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : SAINT-MONTAN (9 ha 44 a 02 ca) - 'MONTMALLE' : AR-41-42-51-55-56-57-161-163-165. Zonage : A. Occupation : Libre

**IL 26 24 0006 01 :** superficie totale : 8 ha 89 a 50 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : ALLAN (8 ha 89 a 50 ca) - 'BEAUVOIR' : ZW-107(J)-107(K). Zonage : A. Occupation : Libre

**IL 26 24 0007 01 :** superficie totale : 6 ha 62 a 08 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : MONTÉLIMAR (6 ha 62 a 08 ca) - 'LA JOFFRE': YH-53 - 'LES BEAUMES' : YH-312 - 'LES ROBINETTES' : YH-137-250-252-254-256-258-260-262. Zonage : A. Occupation : Libre

**IL 26 24 0009 01 :** superficie totale : 58 a 84 ca dont 58 a 84 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : . Bâti : Aucun. Parcellaire : MONTÉLIMAR (58 a 84 ca) - 'LA BERGERIE' : YH-128. Zonage : A. Occupation : Libre

**IL 26 24 0010 01 :** superficie totale : 1 ha 72 a 00 ca. Agri. Bio. : . Bâti : Aucun. Parcellaire : MONTÉLIMAR (1 ha 72 a 00 ca) - 'LA BERGERIE' : YH-127-134. Zonage : A. Occupation : Libre

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du **21/06/2024** (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer http://www.safer-aura.fr, soit par mail à direction07@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, Le Moulin du Seigneur BP 142 07001 PRIVAS - Mail : direction07@safer-aura.fr.

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date, à VALENCE (26), du 30 mai 2024, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : **DNM Paysages**
Siège social : L'Anastasia 195 B Avenue Victor Hugo 26000 VALENCE
Objet social : La réalisation de prestations d'élagage, d'abattage et de démontage d'arbres, le dessouchage, le broyage, la tonte, la taille, le débroussaillage, le désherbage, La pose de gazon artificiel ou naturel, l'ensemencement, L'entretien et la création d'espaces verts, l'enrochement, la pose de clôture, La réalisation de petites maçonneries, petits travaux intérieurs et extérieurs, installation de VRD, bitume, enrobée, dallage et terrassement (sans construction d'ouvrage)
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au RCS
Capital : 15 000 € divisé en 1500 actions représentatives de numéraire et d'apports en nature, entièrement souscrites et libérées
Président : Monsieur Manuel DAS NEVES demeurant 26000 VALENCE, L'Anastasia – 195 Avenue Victor Hugo
Directeur Général : Madame Anna DAS NEVES demeurant 26000 VALENCE, L'Anastasia – 195 Avenue Victor Hugo
Cession d'actions : L'agrément résulte d'une décision collective des actionnaires adoptée à la majorité des deux tiers des actionnaires disposant du droit de vote. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
La Société sera immatriculée au RCS de ROMANS.

Pour avis,
La Présidence

## FERME DES RAMIÈRES

**Société par actions simplifiée**
**au capital de 7 000 euros**
**Siège social : 868 chemin des Fouilles**
**26400 ALLEX**

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 15 mai 2024 à ALLEX, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination : FERME DES RAMIERES
Siège : 868 chemin des Fouilles, 26400 ALLEX
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 7 000 euros
Objet : Le négoce en gros, demi gros, détails, courtage, importation, exportation, vente à la commission de tous produits alimentaires (hors boissons alcoolisés)
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix,
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Maxime DURAND, demeurant 98 Impasse des Berengeres, 26400 ALLEX
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de ROMANS SUR ISERE

Pour avis,
Le Président.

Journal **habilité** à publier les **annonces légales** sur toute la **Drôme**

**Edition PRINT**
Parution le jeudi
Bouclage mardi 17 h

**Edition SPEL**
**www.agriculture-dromoise.fr**
Parution à la date souhaitée
Mise en ligne immédiate

## APPEL À CANDIDATURES SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

**Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime.**

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

**AS 26 23 0159 EP :** superficie totale : 53 ha 16 a 00 ca dont 16 ha 38 a 00 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation. Parcellaire : BOURDEAUX (53 ha 16 a 00 ca) - 'FREDIER ET SAUZET' : A-7-36-37 - 'LE RASTEL' : A-89 - 'LES MAGNATS' : A-38-39-40-41(A)-41(B)-42 - 'LES MAGNATS ET PATY' : A-261-262(A)-262(B)-263. Zonage : N, A. Occupation : Libre

**AS 26 24 0094 EP :** superficie totale : 45 a 00 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : LA COUCOURDE (45 a 00 ca) - 'GARENNES' : ZA-63. Zonage : A. Occupation : Libre

**AA 26 21 0205 EP :** superficie totale : 76 a 30 ca dont 5 a 24 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : SAUZET (76 a 30 ca) - 'LE PAILLERON' : ZY-33(J)-33(K). Zonage : RNUnu. Occupation : Libre

**AS 26 24 0079 01 PV:** superficie totale : 7 ha 05 a 70 ca dont 59 a 10 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation. Parcellaire : LA BÂTIE-ROLLAND (7 ha 05 a 70 ca) - 'SAINT ANDRE' : ZM-15(J)-15(K)-15(L)-15(M)-16-17. Zonage : A. Occupation : Libre

**AS 26 24 0080 PV :** superficie totale : 3 ha 09 a 30 ca dont 1 ha 21 a 95 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation. Parcellaire : SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX (3 ha 09 a 30 ca) - '1070 CHE DE VENTEROL' : AE-22 - 'LE VENTEROL' : AE-19-20-21(A)-21(B)-23-24-25-26-27. Zonage : A. Occupation : Occupée pour partie

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du **21/06/2024** (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer http://www.safer-aura.fr, soit par mail à direction26@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 85 rue de la Forêt CS 10150 26905 VALENCE 09 - Mail : direction26@safer-aura.fr.

**Publication effectuée en application des articles L 141-1 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime**

La SAFER Provence Alpes Côte d'Azur se propose de **louer** les biens fonciers suivants, par bail Safer :

**Réf : CM 84 24 0018 01**

Commune de **BÉDARRIDES** – Surface : 19 ha 38 a 46 ca

Plan Du Rhone - K0351 - K0353 - K0354 - K0356 - K0357 - K0359 - K0360 - K0361 - K0362 - K0363 - K0364 - K0365 - K0366 - K0367 - K0368 - K0369 - K0370 - K0371 - K0372 - K0373 - K0374 - K0375 - K0380 - K0381 - K0382 - K0383 - K0384 - K0580 - K0581 - K0582 - K0599 - K0600 - K0601 - K0602 - K0664 - K0887 - K0888 ; Terre Ferme - K0281 - K0282 - K0560 - K0629 - K0644 - K0648 - K0652 - K0879 - K0881 - K0884 - K0885 - K0886 - K0980 - K0981 - K0984 ;

Urbanisme : Agricole (PLU)

Commune de **Suze la Rousse (26)** – Surface : 7 ha 87 a 55 ca

Le Grand Bois – BM0042 – BM0047 – BM0102 – BM0105
Barbara – BM0107
Urbanisme : Agricole (PLU)

**Conditions de mise en location : durée 3 mois, engagement de remboursement de l'ensemble des avances aux cultures au préalable, attribution dans le cadre d'une gestion globale des biens loués**

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site : http://www.georisques.gouv.fr/

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le **23/06/2024,** par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, prioritairement auprès de :

**Service Départemental : Vaucluse,**
**Maison de l'Agriculture, Agroparc,**
**97 Rue des Meinajaries, CS 70013,**
**84918 AVIGNON 9,**
**Tel : +33488780084**

où des compléments d'information peuvent être obtenus,
ou par voie dématérialisée sur
https://geo-paca.vigifoncier.fr/pubs/index.html

## R2VR

**SAS au capital de 1 000 €**
**11 Place Maurice Faure**
**26100 ROMANS-SUR-ISERE**
**987 606 837 RCS ROMANS**

### TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 2 Mai 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée R2VR a décidé de transférer le siège social du 11 Place Maurice Faure, 26100 ROMANS SUR ISERE au 1000 Avenue de l'Europe 63110 BEAUMONT à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis,
Le Président.

## CLÔTURE DE LIQUIDATION

**Dénomination : DOMAINE DU BOURGET.**
**Forme : SAS société en liquidation.**
**Capital social : 5 000 euros.**
**Siège social : 25 Avenue de Bailliencourt,**
**26740 MARSANNE.**
**822 183 745 RCS de Romans.**

Aux termes d'une décision en date du 30 avril 2022, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Benoît MANCEAU demeurant 25 Avenue de Bailliencourt, 26740 MARSANNE et prononcé la clôture de liquidation de la société. La société sera radiée du RCS du ROMANS.

Le liquidateur

Parce que nos campagnes bougent,
L'Agriculture Drômoise
s'en fait l'écho chaque semaine,
avec vous et pour vous.

Journal L'Agriculture Drômoise
LE MÉDIA CONNECTÉ À LA TERRE

*Abonnez-vous et profitez d'un accès au site : édition numérique, actualités, articles, petites annonces...*
www.agriculture-dromoise.fr